

Paris, le 5 novembre 2012

La CGE s'implique aux côtés de France Culture Plus pour l'enseignement supérieur en France

Lors de son congrès des 4 et 5 octobre 2012 à Nantes, la CGE, en la personne de son président, Pierre Tapie, a signé un accord de partenariat avec Olivier Poivre d'Arvor, directeur de France Culture.

Ce partenariat offrira aux membres de la CGE une nouvelle forme de partage de la richesse produite au sein de leurs établissements.

Lancé à partir de fin novembre 2012, ce webmédia permettra aux établissements d'enseignement supérieur de valoriser et de diffuser des contenus audiovisuels de tous types : cours, conférences, productions culturelles, ... via 4 espaces différents :

- Le **Campus France Culture** propose une page dédiée où chaque établissement peut publier ses productions audiovisuelles à caractère pédagogique. Chaque semaine, la Une présentera un dossier éditorialisé lié à l'actualité.
- La **Sélection France Culture** rassemble des **émissions de la radio** choisies en résonnance ou non avec le dossier de la semaine.
- « **Radio Campus** » donne voix au réseau des **24 radios de campus**, avec **trois rendez-vous hebdomadaires**.
- **France Culture Factory** est un espace dédié à la création par et avec les étudiants : créations sonores mais aussi webproductions réalisées spécialement pour France Culture Plus. **Radio Thésards propose des entretiens avec des doctorants** dont les thèses sont en cours d'élaboration. Chaque semaine, c'est à la fois le portrait d'un chercheur et l'état des lieux d'une recherche qui sont présentés.

France Culture Plus encourage aussi la création, notamment via un « concours de création sonore » destiné à sélectionner puis à diffuser des productions d'étudiants.

France Culture Plus est par ailleurs présente sur l'antenne de France Culture avec l'émission Grantanfi, animée par Martin Quenehen, diffusée chaque mercredi de 15h à 16h.

La CGE souhaite que, par ce partenariat, **une plus grande visibilité soit donnée aux productions scientifiques et culturelles de l'enseignement supérieur français.**

A propos de la CGE:

Créée en 1973, la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) regroupe 203 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers. Organismes de formation de masse (40% des masters délivrés chaque année en France) et de recherche intensive (50% des thèses dans les disciplines couvertes par les grandes écoles), les grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, sélection, international, accréditation des formations...). Les 203 grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formations et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises.

Pour en savoir plus :

Le site de France Culture Plus : <http://www.francecultureplus.fr/>

Le site de Grantanfi : <http://www.franceculture.fr/emission-grantanfi>